

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1964)
Heft: 7

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine public

Bi-mensuel romand
N° 7 13 février 1964

Rédacteur responsable: André Gavillet
Abonnement: 20 numéros 12 francs
Le numéro 70 centimes
Administration, rédaction:
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal II 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S. A., Lausanne

Les articles de ce numéro
ont été discutés et rédigés par:

Gaston Cherpillod
Ruth Dreifuss
André Gavillet
Jean-Jacques Leu
Marx Lévy
Pierre Liniger
Jacques Morier-Genoud
Christian Ogay

Dans les prochains numéros:

- Le néo-capitalisme en Suisse
- Les prétendues cités-satellites dans le district de Nyon
- Littérature romande: critique de la thèse de Berchtold
- Publicité et T. V.
- La parole aux ouvriers (2)

Le N° 8 sortira de presse le jeudi 27 février 1964

Economie surchauffée Politique surgelée

On a consulté

Le Conseil fédéral en surchauffe vient de décider de ne plus assister aux réceptions diplomatiques; enfin de la politique conjoncturelle! Il faut ajouter pour expliquer cette ascension subite que le Conseil fédéral avait organisé, tout le mois de janvier durant, autant de dîners qu'il y a en Suisse d'associations économiques importantes, assez flattées d'être reçues; on leur faisait comprendre que quelques groupements moins puissants ou minoritaires n'auraient pas le même honneur. L'accord s'est donc fait entre la poire et le fromage sur les mesures « courageuses » du Conseil fédéral. Vraiment le système des consultations fonctionne souverainement dans notre pays. Les parlementaires, eux, marchandent. L'entrée en matière a passé facilement le cap de la commission du Conseil national qui examine ce projet en priorité. Donc, une fois dans le vif du sujet, les commissaires, au nom des intérêts supérieurs du pays, discutent ferme pour savoir si l'on aura le droit de construire, quand même, des stations d'essence.

Quelques lacunes

Politique conjoncturelle. Soit. Mais alors:

- où sont les mesures fiscales qui tiennent compte de notre situation? A juste titre, on a pu demander que l'épargne soit encouragée (l'épargne soulage la consommation et finance les investissements). Mais une fiscalité renforcée sur les gros revenus a une valeur anti-inflationniste. Or, récemment, le Conseil fédéral a décidé le contraire: un dégrèvement fiscal qui avantageait les gros revenus;
 - où sont les mesures douanières? Non seulement une manipulation des droits de douane permettrait d'abaisser le coût de la vie, mais encore de soumettre à une concurrence internationale plus vive des secteurs de notre économie qui abusent de la surchauffe;
 - où sont les mesures anticartels? Ne serait-ce que dans le seul secteur de la construction, ne devrait-il pas nécessaire de surveiller le mécanisme de la formation des prix?
 - où est-il question de l'étalement des dépenses militaires, qui sont inflationnistes au premier chef?
- D'après les renseignements donnés à la presse par le conseiller national Weber, qui préside la commission, plusieurs de ces questions ont été soulevées lors du débat. Elles n'ont rien de révolutionnaire, en effet; elles sont dans la ligne d'un néo-libéralisme économique soucieux de faire jouer sainement une

économie de marché. Or même cela, qui est pratiqué chez nos voisins, est impossible chez nous. A ces commissaires, il sera facile de faire remarquer que leurs propositions ne peuvent être retenues parce que leur mise à l'étude, parce que leur entrée en vigueur exigerait de trop longs délais. C'est parce que nous ne disposons pas de cette gamme de moyens d'intervention, qui permettent à la plupart des Etats modernes d'agir souplement sur l'économie, que l'intervention qui porte exclusivement sur la construction apparaît brutalement dirigiste.

Y a-t-il une politique de rechange?

Même si la Confédération appliquait une politique conjoncturelle souple et complète, il n'y aurait pas lieu encore de se déclarer satisfait. Parce que les questions fondamentales ne sont pas posées, et encore moins résolues.

Aucun dispositif, à cette occasion psychologiquement favorable, n'est mis en place pour étudier et prévoir l'expansion économique de notre pays. Aucune définition des besoins prioritaires envisagés à long terme. C'est toujours le silence sur le problème de l'intégration de la main-d'œuvre étrangère. Rien pour stimuler l'économie des régions les moins favorisées du pays.

Au stade actuel de l'absence de débat, l'impression dominante est que le civisme en Suisse consiste à ne jamais contrarier, même de loin, nos autorités, à rechercher l'efficacité immédiate, à fermer toute discussion d'idées et de remise en question.

Les mesures contre la surchauffe devraient pourtant être l'occasion unique d'instituer un débat fondamental: battre en brèche le libéralisme cartellisé de l'économie suisse.

Qui s'y risquera?

On se le demande quand on ne voit se dresser aucune forte opposition de gauche contre la politique économique actuelle. Certes, les mesures contre la surchauffe sont nécessaires; certes, il faut aller vite; certes, il n'est peut-être pas possible, faute de temps, de faire mieux; mais est-ce une raison pour dire oui sans condition? Or, la condition sine qua non est que soit mis en place, pendant le délai d'application des mesures aujourd'hui envisagées (un ou deux ans), un Commissariat au Plan. Deux ans ne seront pas de trop pour roder une équipe, qui devrait définir les choix qu'exige notre croissance économique.

Il faut d'abord forger l'outil. Exiger la création d'un Commissariat, c'est un minimum; il peut être obtenu. A défaut de le vouloir, cela signifierait qu'il n'y a pas en Suisse l'amorce d'une politique de rechange.

Le grand obscurcissement de Roger Knockmann

Le 27 février, à 20 h. 30, les Suisses diront, en éteignant leurs lampes, s'ils approuvent la grande idée du règne.

Rectification: Le 27 février, à 20 h. 30, les Suisses diront, en laissant leurs lampes allumées, s'ils approuvent la grande idée du règne. En effet, les organisateurs ont décidé de compter en leur faveur les abstentionnistes.

Il ne suffit pas d'avoir une grande idée. Les idées géniales, ça court les rues. Les idées banales aussi, d'ailleurs. Cette idée, il faut la faire entrer dans les faits. Comment? Grâce à la radio? Oui, c'est un bon véhicule, mais ça ne suffit pas. La T. V.? idem. Non, il faut avoir de surcroit le génie de la présentation et de la mise en scène collective. Par exemple cette lumineuse idée d'illumination.

Eh bien! « Domaine public » a retrouvé la genèse de la nuit du 27 février 1964.

Le point de départ, c'est Knock, le docteur Knock. Nul n'ignore que ce personnage fameux a découvert le premier la clé de voûte de la publicité moderne: faire ressentir à quiconque ce qu'il n'éprouve pas, ou, toutes choses étant égales, faire éprouver à quiconque ce qu'il ne ressent pas.

Ayant reconnu l'efficacité de sa méthode, Knock, un jour, ne put devant son prédécesseur résister à un mouvement d'orgueil. Sur le balcon de sa demeure, il lui fit découvrir le pays illuminé et obscurci selon les exigences de sa volonté.

Telle est la source. Qu'on juge sur pièces. Nous citons: acte III, scène VI.

« Regardez un peu ici, docteur Parpalaid. Vous connaissez la vue qu'on a de cette fenêtre... Tout là-bas, le mont Alègre marque les bornes du canton. Les villages de Mesclat et de Trébures s'aperçoivent à

(Suite en page 2)